

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_37
Référence Nomenclature n°2.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Technique, Patrimoine, Aménagement et Développement Territorial

Service en charge : Urbanisme, Economie de Proximité, Projets Urbains, Foncier, Habitat, Logement

Objet : Convention de mise à disposition de 7 places de stationnement situées 15 Avenue de la Gare à Firminy et cadastrées Section AH Numéros 453, 454 et 468 au profit de l'Etat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment en son article L 2121-29,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment en son article R 4111-8,

Vu le Code Civil, et notamment en ses articles 1708 et suivants,

Considérant que la Ville de Firminy met à disposition de l'Etat – en cela le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer – les locaux situés à Firminy, 15 Avenue de la Gare, et cadastrés Section AH Numéro aux fins de localiser en leur sein le Commissariat de Police Nationale,

Considérant les travaux de sécurisation des abords dudit commissariat menés par l'Etat,

Considérant la nécessité de définir les modalités et les conditions quant à la mise à disposition au profit de l'Etat de 7 places de stationnement sécurisées situées 15 Avenue de la Gare à Firminy, et cadastrées Section AH Numéros 453, 454 et 468,

Considérant que la mise à disposition est concédée à titre gratuit et pour une durée de 30 ans, et ce à compter du 1er janvier 2022, pour prendre fin le 31 décembre 2051,

Et vu le projet de convention de mise à disposition, tel rapporté en annexe,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le projet de convention, tel rapporté en annexe,
- Autorise la signature dudit projet,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_37
Référence Nomenclature n°2.2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention de mise à disposition, tel rapporté en annexe,
- **AUTORISE** la signature dudit projet,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Claude DUMOND

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 09.04.24.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI

Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_37
Référence Nomenclature n°2.2

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

**Convention de mise à disposition de 7 places de stationnement
situées 15 Avenue de la Gare à Firminy et cadastrées Section AH
Numéros 453, 454 et 468 au profit de l'Etat**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Arlette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADO Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUMOND Jean-Claude

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

